

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 503

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 7

À l'alinéa 31, substituer au mot :

« amende »,

le mot :

« sanction pécuniaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.